



## Municipalité de Sainte-Sabine

14 SEPTEMBRE 2016

**Municipalité Sainte-Sabine**  
185 rue Principale  
Sainte-Sabine, Qc  
J0J 2B0

**Téléphone**  
450-293-7686

**Télécopieur**  
450-293-7604

**Adresse électronique**  
[administration@saintesabine.ca](mailto:administration@saintesabine.ca)

**Site internet**  
[www.saintesabine.ca](http://www.saintesabine.ca)

**Heures d'ouvertures**  
Lundi au jeudi  
De 8h à 12h et 13h à 17h

**Fermé**  
Vendredi



### SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu lundi le 3 octobre à 20h00 à la salle du conseil du centre municipal.

### FERMETURE DU BUREAU

Le bureau municipal sera fermé lundi le 10 octobre 2016 en raison de l'Action de grâces.

### INSTALLATION D'ABRI D'AUTO

Les abris d'auto sont autorisés du 15 octobre 2016 au 1<sup>er</sup> mai 2017.

### COLLECTE DES GROS REBUTS \*\*\*À LIRE ATTENTIVEMENT\*\*\*

Une collecte des gros rebuts est prévue le **MARDI 18 OCTOBRE 2016.**

**DÉCHETS PERMIS** : meubles, électroménagers, tables, chaises, matelas, sommiers, fauteuil, tapis, réservoir d'eau et articles de maisons trop gros pour le bac vert.

**DÉCHETS INTERDITS** : produits dangereux, peinture, solvant, batteries, contenant de chlore, pneus, matériaux de construction.

Tous ce qui sera mis dans un sac à ordure et/ou dans une boîte de carton **ne seront pas ramassés** étant donné qu'ils peuvent être mis dans le bac vert ou le bac bleu.

Ce service à pour but de vous départir de gros objets et **ne ce veut pas un « ménage du printemps ».**

### ACTIVITÉ SPÉCIAL POUR L'HALLOWEEN À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez découvrir un monde magique et captivant : **la science**  
Des ateliers scientifiques vous attendent!

Pour les jeunes de Sainte-Sabine de 6 à 12 ans, le 14 octobre 2016 à 19heures, au local de bricolage du centre municipal.

Réservez tôt car les places sont limitées.

Les billets seront disponibles dès le 21 septembre 2016 au coût de 2.00\$ à la bibliothèque (info 450-293-2336) et au bureau municipal.

#### **Heures d'ouverture de la bibliothèque :**

Mercredi 13h30 à 17h00 et 19h00 à 20h30 et Vendredi 19h00 à 20h30

*La bibliothèque est un service gratuit pour les résidents de Ste-Sabine.*

## INAUGURATION DU PARC DE LA RUE PIERRE

Le 20 août dernier a eu lieu l'inauguration du parc situé sur la rue Pierre. Lors de cette journée le maire a dévoilé le nom du parc qui a été retenu par les membres du conseil. Le parc s'appelle maintenant « Parc des Libellules ».

Nous remercions les membres du Comité des fêtes et parc, mesdames Julie Balthazard, Mylène Groleau et Nathalie Montminy, pour nous avoir proposé de belles activités tout au long de cette journée ainsi qu'à tous les bénévoles, ce qui a permis la réussite de cette journée. Nous remercions également les personnes qui se sont présentées lors de cette journée, environ 150, qui sans elles la fête n'aurait pu être une réussite.

Un merci aux commanditaires :

- Fraisière ROU.G.I. & Fils pour le maïs
  - Fleurexcel pour le mûrier
- Salle de quille P.C. inc pour les 10 parties gratuites

MERCI!

Le seul geste regrettable est que quelqu'un ait osé volé l'arbre d'inauguration de cette journée.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 - MERCREDI 31 AOÛT 2016



**Dunham, le 24 août 2016** – En prévision de la rentrée scolaire, les policiers de la Sûreté du Québec MRC Brome Missisquoi rappelle à tous les usagers du réseau routier d'être particulièrement vigilants aux abords des zones scolaires. Afin d'assurer la sécurité des nombreux écoliers qui se déplaceront à pied, en vélo ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée par les usagers de la route. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction. Les policiers demandent aux automobilistes d'être particulièrement vigilants et de faire preuve de courtoisie, surtout au moment où les écoliers sont le plus vulnérables, soit lorsqu'ils montent et descendent d'un autobus. En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter. Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. De plus, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 105 \$ plus les frais et la contribution.

La Sûreté du Québec remercie les usagers de la route pour leur collaboration et souhaite à tous une bonne rentrée scolaire !

...Bonne Rentrée... en toute sécurité!!!

Hugo Lizotte, sergent, Coordonnateur local en police de proximité  
**Sûreté du Québec MRC Brome Missisquoi**